

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2022_035

Séance du lundi 14 mars 2022

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 07/03/2022

Présents : 16

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 16

Pour : 16

Contre : 0

Secrétaire de

séance: Michèle BUISSON

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Daniel MOLINES

Absents:

Objet: programme voirie 2022 - DE_2022_035

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les estimations réalisés par le SOEE pour le programme voirie 2022. Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, délibère pour que la consultation soit lancée pour les travaux suivants :

Tranche ferme :

Devis n°5 - le Merlet

Devis n°6 - Rieumal

Devis n° 7 - Finialettes

Devis n° 8 - Route de Gourdouze (l'Aubaret), mais seulement sur un linéaire de 200m

Devis n°9 - Le Masmin

Devis n°11 - le Villaret

Tranche conditionnelle :

Devis n° 10 - Le Tronc, sur un linéaire de 200m seulement en partant des habitations

Devis n°2 - Montgros, sur un linéaire de 350 m seulement.

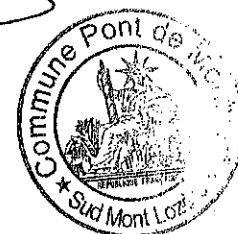
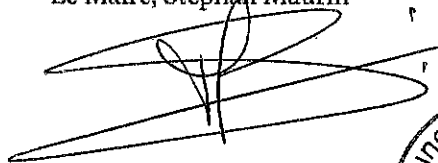
Sachant que le montant alloué à ces travaux pour le budget 2022 est de 70 000 €

Le Conseil Municipal autorise Lozère Ingénierie à lancer la consultation des entreprises pour ces travaux.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,

Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Stéphane Maurin



RF Préfecture de Mont Lozère
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/03/2022 048-200057594-20220314-DE_2022_035-DE